

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 23 FEVRIER 2016

Le mardi 23 février deux mil seize, à dix-neuf heures, s'est réuni en Assemblée Générale à PIERRES, salle Polyvalente Maurice Leblond, le Comité du Syndicat Mixte de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères, sur la convocation du 10 février 2016 de son président, Monsieur Daniel MORIN.

Assistaient à la réunion, les délégués des Communautés de Communes suivantes :

Communauté de Communes du Val de Voise:

Henri FERRO, Gérald GARNIER, Gilles HALLINGER, Julie LECOMTE, Gérard LEFEBVRE, Christian LEBORGNE, Jocelyne PETIT.

Communauté de Communes du Val Drouette:

Pierre BILIEU, Raynal DEVALLOIR, Khédidja LICOIS, Jean-Pierre RUAUT, Dominique ZERHOUNI.

Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon :

Patrick ACLOQUE, Jacqueline DEVINCK, Éric FELLER, Jacques GEFFROY, Jean-Loup LE BRIS, Marie-Laure MÉZARD, Claudie PICHOT, Corine ROUERS, Danièle SAVILLE (à partir de 19h24).

Communauté de Communes des Quatre Vallées :

Jacques AUGER, Alain BREBION, Nicole CAILLEAUX, Guilaine LAUGERAY, Jean-Claude LOZACH, Dominique MAILLARD, Thibault ROBERT DE BOISFOSSÉ, Eric MAUNY, Patrick OCZACHOWSKI, Jean-Claude SOLIGNAT, Didier PIERRE.

Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise :

néant.

La Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise n'était pas représentée.

Excusés :

M. MORIN, M. S. PETIT, M. REVERSE, M. BODESCOT, M. DELARUE, M. GUEVEL, Mme BENTO, Mme GALIERE, Mme COURAUD, M. GRANGE, M. LE BARS, M. LENFANT, M. CHEVALLIER receveur du syndicat.

Assistaient à la séance :

M. ELIAS agent technique du syndicat, Mme LAFONT secrétaire du syndicat.

Monsieur le Président étant empêché, la séance est présidée par Mme PETIT, 1ère vice-présidente du Syndicat.

1) Élection du secrétaire de séance :

Mme PICHOT, déléguée de la CC Terrasses et Vallées de Maintenon, est élue secrétaire de séance.

2) Approbation du compte rendu du 12 octobre 2015:

Madame la Présidente demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 12 octobre 2015.

Monsieur BREBION demande des explications quant à la redevance spéciale.

Monsieur FERRO demande à ce que soit ajouté au point 7 le fait que plusieurs élus étaient sceptiques quant à l'achat d'une borne électrique. De plus, il n'est pas indiqué le coût d'une borne alors que la subvention est de 400€.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du 12 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

3) Participation aux coûts de collectes spéciales 1^{er} semestre 2016 :

La révision du marché étant tous les six mois, la participation sera demandée sur 6 mois.

Sachant que dans le nouveau marché, le passage en C2 est facturé mensuellement à 0,53€ HT par habitant avant révision, et que le coefficient de révision est de 0,962

Il est proposé de facturer mensuellement par habitant, au prix de 0,51€ HT (+ TVA10%).

La maison de retraite de Gallardon a un maximum de 81 pensionnaires.

Les HLM de Gallardon et Pierres ont, en moyenne, 526 résidents.

Accord du Comité Syndical à l'unanimité

4) Avenants au marché de construction des locaux :

Monsieur le Président n'ayant pas délégué pour les avenants des marchés, il convient de les soumettre au vote des délégués :

Lot 15 plomberie sanitaire - Ets COUASSE	alimentation eau pour karcher	185,50 € HT
Lot 6 couverture étanchéité - Ets LCB	store occultant fenêtre de toit	750,00 € HT
Lot 11 plaquisterie isolation - Ets FERNANDES	enduit plâtre sur mur béton	1.133,00 € HT
Lot 02 clôtures espaces vert -Paysages Julien	bâche bassin de rétention	
	+contrôle accès portillon	1.825,00 € HT

(Coût global de 3.893,50 € HT - 4.672,20 € TTC)

Accord à l'unanimité

5) Questions diverses :

La question des bornes à végétaux a été discutée lors d'une commission collecte courant janvier 2016.

Monsieur le Président informera de l'avancée du dossier.

La séance est levée à 19 heures 47.

Pour Le Président empêché
la première vice-présidente,
Jocelyne PETIT.

